

Renseignements pratiques

DROITS D'INSCRIPTION

Tarif normal : 50€ TTC

Je suis exonéré(e) de droit d'inscription (professeurs, maîtres de conférences, étudiants, jeunes chercheurs de l'université de Strasbourg, magistrats)

Contact :

fru6703-contact@unistra.fr

Inscription en ligne :

<http://europa.unistra.fr>

LIEU DU COLLOQUE

Palais universitaire
9 place de l'université
67000 strasbourg
Salle Pasteur

MANIFESTATION VALIDÉE AU TITRE DE LA FORMATION CONTINUE DES AVOCATS

N° déclaration d'activité : 4267 04090 67

Conception : Aurélie Kraft - FRU 6703

Colloque

Sous la direction scientifique de Jérôme Lasserre Capdeville,
Maître de conférences HDR à l'Université de Strasbourg

La responsabilité civile du banquier aujourd'hui

11 février 2022 | 9h-16h30



organisé par le

Laboratoire
Droit, religion,
entreprise et société | DRES
de l'Université de Strasbourg
et du CIRP

partenaires

Faculté
de droit, de sciences politiques
et de gestion
Université de Strasbourg
LexisNexis
Crédit Mutuel

9h30 Allocutions d'ouverture

Jérôme Lasserre Capdeville, Maître de conférences HDR à l'Université de Strasbourg
Yann Mallet, Directeur de la formation des élus et des administrateurs de Crédit Mutuel Alliance Fédérale
Clémentine Kleitz, Directrice éditoriale LexisNexis

I. La responsabilité civile du banquier aujourd'hui

A. La responsabilité civile du banquier teneur de compte

9h45-10h15 La responsabilité du banquier et l'inclusion bancaire

Par **Jérôme Lasserre Capdeville**, Maître de conférences HDR à l'Université de Strasbourg

10h15-10h40 La responsabilité civile du banquier et le recours à l'intelligence artificielle

Par **Thibault de Ravel d'Esclapon**, Maître de conférences à l'Université de Strasbourg

10h40-10h50 Discussion

10h50-11h10 Pause

B. La responsabilité civile du banquier dispensateur de crédit aux entreprises

11h10-11h30 La responsabilité civile du banquier et l'octroi d'un crédit à une entreprise en difficulté

Par **Ariane Périn-Dureau**, Professeur à l'université de Strasbourg

11h30-11h50 La responsabilité du banquier et la rupture de crédit aux entreprises

Par **Camille Gouret**, Maître de conférences à l'Université de Strasbourg

11h50-12h00 Discussion

12h00 Pause déjeuner

II. Les devoirs généraux du banquier dispensateur de crédit aujourd'hui et demain

A. Les devoirs généraux du banquier dispensateur de crédit aujourd'hui

14h00-14h20 Le banquier dispensateur de crédit et le devoir de non-ingérence

Par **Jérôme Lasserre Capdeville**, Maître de conférences HDR à l'Université de Strasbourg

14h20-14h40 Le banquier dispensateur de crédit et le devoir de mise en garde

Par les étudiants du M2 de droit bancaire et financier de Strasbourg

14h40-15h00 Pause

15h00-15h40 Le banquier dispensateur de crédit et le devoir d'information et de conseil

Par **Nicolas Kilgus**, Professeur à l'université de Strasbourg

B. Les devoirs généraux du banquier dispensateur de crédit demain

15h40-16h00 Le banquier dispensateur de crédit et le devoir de diligence

Par **Anthony Maymont**, Maître de conférences HDR à l'Université Clermont Auvergne

16h00-16h15 Discussion. Fin du colloque